

Pour diffusion immédiate

L'ORGANE ANTI-DROGUE ÉVALUE INJUSTEMENT LE CANADA POUR SES MESURES PRAGMATIQUES ET EFFICACES CONTRE LE VIH

L'Organe international de contrôle des stupéfiants devrait cesser de miser sur la peur sans fondement

TORONTO, 28 février 2007 — Les programmes qui aident à limiter la propagation du VIH devraient être félicités et promus, et non critiqués et condamnés, affirme le Réseau juridique canadien VIH/sida en réponse à un rapport qui sera dévoilé demain par l'Organe international de contrôle du stupéfiants (OICS).

« Les trousseaux pour l'usage plus sécuritaire de crack, à Ottawa, et le lieu sécuritaire pour l'injection, à Vancouver, sont des exemples de mesures éprouvées pouvant prévenir la transmission du VIH », a affirmé Joanne Csete, directrice générale du Réseau juridique canadien VIH/sida. « Les critiques de l'OICS à l'égard de ces programmes sont des opinions sans fondement, qui ne résistent pas à l'analyse scientifique ou juridique. »

Dans son rapport annuel 2006, l'OICS – agence financée par l'ONU pour surveiller le respect des traités onusiens en matière de drogue – critique le Canada pour avoir permis à des unités de santé publique, notamment à Ottawa, Winnipeg et Toronto, de distribuer des trousseaux pour l'usage plus sécuritaire de crack, qui peuvent réduire le risque de propagation du VIH et de l'hépatite C (VHC). (Fumer du crack peut causer des abrasions aux lèvres, en raison desquelles les fumeurs de crack peuvent être exposés au risque de contracter des maladies infectieuses transmissibles par le sang s'ils partagent une pipe à crack. L'expérience démontre de plus que les trousseaux pour l'usage plus sécuritaire de crack peuvent inciter des personnes qui s'en injectent à plutôt le fumer, ce qui réduit aussi le risque de VIH et de VHC.)

Le rapport de l'OICS renferme également des critiques à l'égard de pays, dont le Canada, qui ont autorisé des lieux sécuritaires pour l'injection (LSI), comme l'Insite dans le Downtown Eastside de Vancouver.

« Des évaluations de l'Insite, examinées par des pairs et reconnues à l'échelle internationale, à l'instar d'établissements semblables dans le monde, ont démontré que les LSI réduisent des pratiques qui sont responsables de la transmission du VIH et des virus d'hépatite, en plus d'orienter des personnes vers le traitement de la toxicomanie et d'éviter des décès dus à des surdoses », a résumé Mme Csete. « Mais l'OICS continue d'insister pour dire que ces établissements contreviennent aux traités des Nations Unies en matière de drogue, alors que les experts onusiens en droit ont dit que ce n'est pas le cas. »

Ce nouveau rapport annuel perpétue la pratique de longue date de l'OICS : faire circuler des affirmations et des positions qui sous-estiment des pratiques éprouvées pour répondre au VIH/sida parmi les personnes qui font usage de drogue.

Hier, le Réseau juridique et l'Open Society Institute ont rendu public le rapport *Closed to Reason: The International Narcotics Control Board and HIV/AIDS* [Rébarbatif à la raison : l'Organe international de contrôle des stupéfiants, devant le VIH/sida], où est documentée l'influence néfaste de l'OICS sur la réponse mondiale au VIH/sida. Ce rapport met au jour comment des positions de l'OICS contredisent fréquemment les politiques et engagements d'autres instances onusiennes, en ce qui a trait au VIH, et comment le manque de reddition de comptes et de transparence de l'OICS empêche toute remise en question de ses positions. Le rapport est accessible via www.aidslaw.ca/publications.

« Jusqu'à ce que l'OICS soit tenu de rendre des comptes, plusieurs pays continueront d'exploiter ses affirmations pour justifier leur recours à des stratégies anti-drogue qui sont inefficaces et qui empêchent des gens de recevoir les services de traitement et de prévention du VIH dont ils ont désespérément besoin », a déploré Mme Csete.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques, éthiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Vajdon Sohaili
Spécialiste en communications
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 227)
Courriel : vsohaili@aidslaw.ca
Site Internet : www.aidslaw.ca